

PRIMAQUA

PEINTURE ANTI-CORROSION HYDRO



Définition : Peinture anticorrosion pour différents métaux.

Utilisation : Laque en phase aqueuse, non jaunissante, à séchage à l'air rapide, d'un emploi très étendu pour finitions industrielles.
Travaux neufs et rénovations.

Principales qualités : Protection anticorrosive de l'acier.
Redoublé par lui-même, permet d'obtenir une finition satiné d'aspect lisse et décorative.
Adhérence sur acier.
Pigmentation aux oxydes de fer, charges lamellaires et phosphate de zinc.

Caractéristiques techniques :

Présentation : 1 composant

Aspect du film sec : Satiné et tendu

Teintes : Toutes teintes RAL.

Densité à 20°C : 1.5 ± 0.1

Extrait sec volumique : 59% ± 5 selon la teinte.

Extrait sec massique : 65 % ± 5 selon la teinte

Séchage : Hors poussière 30 mn ± 2 mn
(à 20°C et 65% d'hygrométrie.) Manipulable 3 heures ± 5 mn
Recouvrable : mini 3 heures / maxi 12 mois.
Sec en 48 heures.

Rendement moyen : 4 à 6 m² / Kg

Point éclair : Non concerné produit hydro

Teneur en COV : 3 g/l
3 g/l

Classification Afnor : Famille I – Classe 7b2

PRIMAQUA

PEINTURE ANTI-CORROSION HYDRO

Mise en oeuvre : Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en oeuvre seront en conformité avec les recommandations de la norme NF P 74201 et NF P 74202.

- L'application doit se faire à une température ambiante comprise entre +5°C et +40°C.
- L'hygrométrie doit être inférieure à 80%.
- La température du support doit être supérieure à 5°C.

Préparation des fonds : Idéalement par sablage ou grenailage par projection d'abrasifs secs au degré de soins Sa 2.5 ou dégraissage et brossage au degré de soins St2 - St3.
Sur anciennes peintures compatibles : lavage à la pompe haute pression, brossage, grattage des zones oxydées.

Préparation du produit : Eau

Matériel d'application : Brosse, Airless, Airmix.
Dilution 0 à 10 % avec de l'eau.

Nettoyage des outils : A l'eau, immédiatement après utilisation.

Système recommandé : Une à deux couches de Primaqua.

Conditionnement : En bidon de 5 ou 25 Kg.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine fermé, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Hygiène et sécurité : Se reporter à la fiche de données de sécurité (FDS) disponible sur le site de Bonnabaud www.bonnabaud.com et aux indications portées sur l'emballage.

 **Ne pas mélanger avec d'autres peintures.**

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conforme au DTU en vigueur. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.